
REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 28 janvier 2016

DCM N° 16-01-28-6

Objet : Subventions pour l'événementiel sportif autour des disciplines de l'athlétisme.

Rapporteur: M. BELHADDAD

Le développement de l'athlétisme, qui constitue un des axes prioritaires de la politique sportive messine, s'accompagne d'une stratégie événementielle qui s'articule autour de 3 temps forts tournés vers les courses urbaines, le meeting international Indoor et la course nature de la Ville de Metz.

La Ville dispose non seulement d'espaces naturels, mais également d'infrastructures comme l'ANNEAU qui offre depuis plusieurs années déjà des possibilités de développer l'athlétisme tant sur le plan du haut niveau, en permettant l'entraînement et l'accueil d'athlètes de haut niveau, mais également en offrant un lieu de pratique pour tous les messins. Cet outil performant au service de la pratique de toutes les disciplines de l'athlétisme favorise le développement d'un véritable Pôle d'athlétisme à Metz.

Ainsi, au cours de l'année 2016, la ville propose de soutenir les manifestations suivantes :

- Le 8^{ème} meeting international d'athlétisme « METZ MOSELLE ATHLELOR INDOOR » organisé par Athlétisme Metz Métropole le 21 février 2016 à l'Anneau au Complexe Sportif des Hauts de Blémont. Ce meeting, qui se classe 13^{ème} au niveau mondial et qui accueillera près de 250 athlètes de niveau régional, national et international, est devenu depuis 2014 le premier meeting indoor français. Cette compétition est organisée depuis 2009 et attire un public toujours plus nombreux. Elle a bénéficié de la présence du Champion Olympique Renaud LAVILLENIEN en 2013, du recordman de France des 100 et 200 mètres Christophe LEMAITRE en 2014 et de la légende du demi-fond mondial l'américain Bernard LAGAT en 2015 (qui a d'ailleurs battu à cette occasion le record du monde des plus de 40 ans sur 3000 mètres). Pour se maintenir dans la hiérarchie, le club souhaite présenter cette année un plateau sportif de tout premier ordre avec la présence à Metz d'une grande partie de la délégation française d'athlétisme qui s'est illustrée l'été dernier lors des Championnats du Monde à Pékin. Une dizaine d'épreuves sont prévues au programme avec des séries comme le 60 mètres, le 60 mètres haies, le 400 mètres, le 800 mètres, le saut à la perche, le 1 000 mètres, le 2 000 mètres, du triple saut, etc.). Cet évènement sportif promet ainsi un spectacle athlétique de très haut niveau et un grand moment de sport. (40 000 €).

- La 5^{ème} édition de la course « La Messine » organisée par la section loisirs du club Athlétisme Metz Métropole le 1er mai 2016 et uniquement réservée aux femmes, dont les objectifs seront de promouvoir la féminisation de la course à pied et de sensibiliser le public à la lutte contre le cancer du sein. Forte de son succès, la manifestation organisée Place de la République, a pour objectif sur cette édition 2016 d'accueillir 10 000 participantes pour créer une très grande vague rose. Cette 5^{ème} édition de La Messine sera l'occasion de renouveler la "Baby Messine" pour les enfants de moins de 4 ans sur un parcours de 500 m sur l'Esplanade, l'accueil des personnes à mobilité réduite avec un accompagnateur, et le « Challenge Mère/Fille ». L'intégralité des fonds recueillis seront reversés au bénéfice de la Ligue contre le Cancer. (4 000 €).
- La 12^{ème} édition de la course nature de la Ville de Metz prévue les 11 et 12 juin 2016 et organisée par la section loisirs du club Athlétisme Metz Métropole en partenariat avec les associations Metz Diabète et l'association Docteur Sourire. Le Mont St Quentin a été choisi pour ce "Trail" car c'est le point culminant de l'Agglomération Messine et il met en valeur Metz. Le départ sera donné de Plappeville et diverses communes seront traversées, telles Plappeville, Lessy, le Ban St Martin, ou encore Lorry les Metz. Les organisateurs attendent pour cette nouvelle édition plus de 1 500 participants (tous les publics, notamment les familles) sur 7 épreuves avec de nouveaux parcours. Des animations périphériques seront également proposées sur le site avec des ateliers de sensibilisation au sport-santé, des animations pour les enfants, des exposants et artisans locaux, etc. (3 000 €).

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU les projets présentés et portés par le club Athlétisme Metz Métropole au titre de la saison sportive 2015/2016,

CONSIDERANT que les projets présentés s'inscrivent dans le cadre de la politique sportive municipale,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** les subventions suivantes pour un montant de 47 000 € :

Athlétisme Metz Métropole	47 000 €
(8 ^{ème} Meeting national indoor Metz-Moselle d'athlétisme) 40 000 €	
(5 ^{ème} édition de la course « La Messine ») 4 000 €	
(12 ^{ème} édition de la course nature de la Ville de Metz) 3 000 €	

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs et de moyens correspondante ainsi que tous documents, pièces connexes à cette affaire et notamment la lettre de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses

conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2016.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
Pour le Maire
L'Adjoint Délégué,

Belkhir BELHADDAD

Service à l'origine de la DCM : Développement des Pratiques Sportives
Commissions : Commission Sport et Jeunesse
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 37 Absents : 18 Dont excusés : 9

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ